



SYNDICAT MIXTE DU PÔLE AQUATIQUE ABERS-LESNEVEN (Siren : 200039360)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lesneven
Arrondissement	Brest
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	25/07/2013
Date d'effet	25/07/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Bernard TANGUY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	CC du pays de Lesneven et de la Côte des Légendes
Numéro et libellé dans la voie	12 boulevard des Frères Lumière
Distribution spéciale	BP 75
Code postal - Ville	29260 LESNEVEN
Téléphone	02 98 21 11 77
Fax	02 98 83 16 91
Courriel	contact@cc-pays-de-lesneven.fr
Site internet	www.pays-lesneven.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	69 363
Densité moyenne	145,67

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	CC du Pays des Abers (242900553)	CC
29	CC Pays de Lesneven et Côte des Légendes (242900793)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>Le syndicat mixte est chargé de la construction et de la gestion du pôle aquatique implanté sur la zone de l'Hippodrome à Lesneven. Le syndicat assure l'organisation du planning scolaire et des transports des élèves en mutualisant les coûts pour une égalité de traitement des adhérents.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)